

Rapport annuel 2017

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message de la présidence du conseil d'administration

Laurent Yves Simard, président

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 264 068 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 48 681 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un montant de 47 836 \$.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, les caisses ont mis l'accent sur l'importance de favoriser le dialogue avec nos membres.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Vos commentaires sont au cœur de notre amélioration.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Je tiens à saluer le travail accompli par M^{me} Jacynthe Dufour, qui a pris sa retraite au cours de la dernière année après une longue carrière chez Desjardins. C'est maintenant M. Robin Bergeron qui assume la direction générale. Sous son leadership, le travail, les compétences et la grande capacité



Faits saillants

La Caisse Desjardins du Bas-Saguenay, c'est :

- 2 758 membres
- 10 dirigeants
- 13 employés
- 144,1 M\$ en volume d'affaires sous gestion
- 133 513 \$ distribués à nos membres et à notre communauté

d'adaptation de tous permettront à notre coopérative de répondre toujours mieux à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

La fidélité de nos membres est indissociable de notre performance.

Enfin, merci à nos 2 758 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.



Desjardins
Caisse du Bas-Saguenay



M. Robin Bergeron
Directeur général

Message de la direction générale

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies. En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets.

L'année financière 2017 en bref

Volume d'affaires sous gestion	Avoir	Revenu net d'intérêts	Excédents d'exploitation
144,1 M\$	9,4 M\$	1,6 M\$	264 068 \$

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 144,1 M\$, en hausse de 4,5 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. De tels résultats incitent la Caisse à poursuivre ses efforts afin d'accroître sa présence sur le marché, au bénéfice de tous ses membres. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

Commentaires sur le rapport financier*

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 74,3 M\$, une hausse de 1,7 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 63,7 M\$, en augmentation de 0,7 %.**

Le passif de la Caisse est de 65 M\$, affichant une croissance de 1,7 %. Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 9,4 M\$, soit une croissance de 2,1 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 204 012 \$, des excédents à répartir de 257 330 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 243 576 \$ et finalement des réserves de 8,7 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 71 613 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 698 491 \$. Votre caisse a également accumulé 70 838 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Fonds de participation

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

Fonds provinciaux	Parts détenues au 31 décembre 2017 (\$)	Rendement moyen (%)
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(34)	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	16 898	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	3 344 501	14,24
Fonds d'investissement régionaux (FED7)	22 568	4,35

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 déc. 2017 (%)	Au 31 déc. 2016 (%)	Norme (%)
Fonds propres de catégorie 1A versus les actifs à risque	22,73	17,35	≥ 11,0
Fonds propres de catégorie 1 versus les actifs d'expansion	7,46	6,50	≥ 3,5

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 264 068 \$, en hausse de 5,2 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 2,3 M\$, une diminution de 5,3 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 2,9 %, pour se situer à 692 093 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 653 773 \$.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 16 288 \$, soit 0,03 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse importante dans l'ensemble, soit une variation de 7,4 % pour atteindre 2 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 41 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 45 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

* Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

** Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.



Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Cette année a été particulière sur le plan des ressources humaines. Nous devons relever le défi d'attirer et de retenir des employés compétents et dévoués. Ce sera une priorité pour l'année 2018. Malgré cela, nos 13 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

**Choisir Desjardins,
c'est participer tous
ensemble à un milieu
plus dynamique!**

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2,5 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

	Solde brut des prêts (\$)	Prêts bruts en souffrance mais non douteux (\$)	Prêts douteux bruts (\$)	Provisions individuelles (\$)	Provision collective (\$)	Prêts nets au 31 déc. 2017 (\$)	Prêts nets au 31 déc. 2016 (\$)
Particuliers							
Habitation	40 111 324						
Consommation et autres	10 162 855						
	50 274 179	1 603 384	-	-	29 224	50 244 955	50 142 299
Entreprises							
Commerciales et industrielles	11 985 438						
Agricoles, forestières et pêcheries	1 119 206						
Administration et institutions publiques	343 322						
	13 447 966	19 103	84 029	23 134	44 019	13 380 813	13 028 696
Total	63 722 145	1 622 487	84 029	23 134	73 243	63 625 768	63 170 995

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 58 369 788 \$ en hausse de 2 544 610 \$, ou de 4,6 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 88,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

	Épargne opérations (\$)	Comptes à plage de taux (\$)	Épargne stable (\$)	Épargne à terme (\$)	Épargne régimes enregistrés (\$)	Total au 31 déc. 2017 (\$)	Total au 31 déc. 2016 (\$)
Particuliers	7 306 355	5 068 451	5 977 665	7 657 337	25 698 053	51 707 861	49 808 187
Entreprises	2 693 650	48 979	384 066	2 576 627	-	5 703 322	5 473 549
Secteur public et autres	402 111	258 504	57 041	176 633	64 316	958 605	543 442
Total	10 402 116	5 375 934	6 418 772	10 410 597	25 762 369	58 369 788	55 825 178

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



Lise Waltzing
Présidente du conseil de surveillance

Rapport de la présidence du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- La Caisse n'a octroyé aucun dépôt ou prêt aux personnes intéressées* ni aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées** par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

En choisissant Desjardins, vous participez à faire une différence.

Comme vous en avez été informés par la présidence du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Dirigeants de la Caisse

Conseil d'administration (au 31 décembre 2017)

Nom	Fonction
Laurent Yves Simard*	Président
Alexis Lavoie	Vice-président
Paula Gagné*	Secrétaire
Lucien Martel	Administratrice
Franck Turcotte	Administrateur
Anne Tremblay	Administratrice
Léa Tremblay*	Administratrice

Conseil de surveillance

(au 31 décembre 2017)

Nom	Fonction
Lise Waltzing	Présidente
VACANT	Secrétaire
Claude Breton	Conseillère

*Dirigeants sortants et rééligibles

Nous prenons des mesures afin d'équilibrer la composition des conseils afin qu'ils soient représentatifs de nos membres, notamment quant à la parité hommes-femmes. Si vous souhaitez vous impliquer au sein de la Caisse, nous vous invitons à démontrer votre intérêt à devenir un membre dirigeant.

**Choisir Desjardins,
c'est participer
à une gouvernance
démocratique
moderne et
de proximité.**

* Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

** Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Laurent Yves Simard
Président

Paula Gagné
Secrétaire

Bilan de la distinction coopérative



Choisir Desjardins,

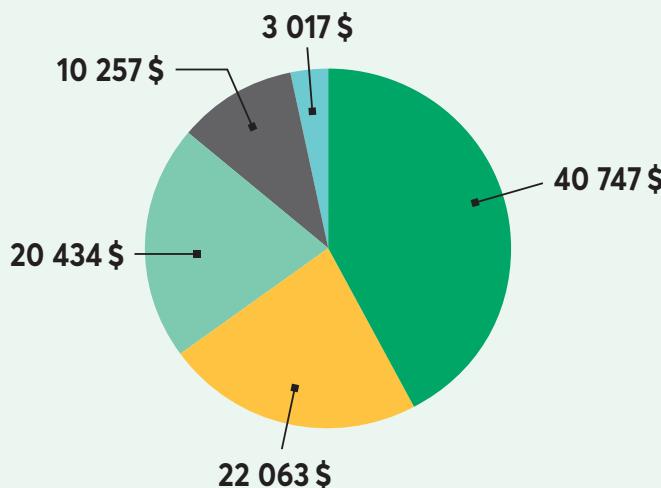
c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.



- Arts et culture
- Développement économique
- Éducation
- Œuvres humanitaires et services à la communauté
- Santé et saines habitudes de vie

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

La Caisse a remis 6 500 \$ en bourses d'études aux étudiants membres de la Caisse pendant la Semaine de la coopération et a souligné cette remise lors d'une petite réception.



En 2017, **96 517 \$** ont été remis pour appuyer, entre autres, les projets suivants :

Voici quelques exemples de projets ayant bénéficié de l'appui de la Caisse au cours de la dernière année :

La Caisse a remis une somme de 25 000 \$ à la Station touristique du Mont-Édouard, 10 000 \$ au Village Vacances Petit-Saguenay et un total de 35 000 \$ aux fabriques de L'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay. La Caisse est également partenaire du Service budgétaire de La Baie.

Choisir Desjardins,
c'est encourager
des initiatives locales
et régionales.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

En 2017, ce sont 83 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans les écoles primaires Fréchette et Du Vallon.

Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.



Choisir Desjardins,
c'est contribuer
au développement
socioéconomique
durable et responsable.

Choisir Desjardins, c'est aider des milliers de jeunes à gérer leur budget



Et c'est possible grâce à
Mes finances, mes choix^{MD}.
C'est ça la différence
Desjardins.

desjardins.com/ladifference



Des services accessibles

Accédez aux services de votre caisse
24 h sur 24, 7 jours sur 7

- desjardins.com
- m.desjardins.com
- 1 800 CAISSES (1 800 224-7737)
- Guichets automatiques
- Dépôt mobile de chèques

Siège social

243, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Anse-Saint-Jean (Québec) G0V 1J0

SERVICES CAISSIERS

Lundi, mardi et mercredi	10 h à 13 h
Jeudi	10 h à 15 h – 18 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h

SERVICE CONSEIL*	9 h à 16 h
Lundi, mardi et mercredi	9 h à 16 h
Jeudi	9 h à 17 h – 18 h à 20 h
Vendredi	9 h à 15 h

Centre de services de Petit-Saguenay

61, rue Dumas
Petit-Saguenay (Québec) G0V 1N0

SERVICES CAISSIERS

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	10 h à 13 h
Jeudi	14 h à 18 h

* Le service conseil est offert sur rendez-vous seulement au centre de services de Petit-Saguenay. Faites-en la demande et un conseiller se fera un plaisir de vous rencontrer!

Accueil téléphonique

Besoin de parler à un conseiller?

Facile avec notre horaire
téléphonique prolongé

- 6 h à 22 h en semaine
- 8 h 30 à 16 h la fin de semaine

Un seul numéro : 418 272-2550



Desjardins
Caisse du Bas-Saguenay